

De la méthode de recherche économique

Dimitri Uzunidis

DANS **MARCHÉ ET ORGANISATIONS** 2007/3 N° 5, PAGES 101 À 106

ÉDITIONS **RÉSEAU DE RECHERCHE SUR L'INNOVATION**

ISSN 1953-6119

ISBN 9782296041257

DOI 10.3917/maorg.005.0101

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2007-3-page-101?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Réseau de recherche sur l'innovation.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

DE LA METHODE DE RECHERCHE ECONOMIQUE

Dimitri UZUNIDIS

Toute méthode de recherche se définit, dit-on, par des procédures et des techniques dont la finalité est d'obtenir des réponses aux questions posées. Les sciences sociales et humaines dont fait partie l'économie, ont pour objectif d'étudier, d'analyser et de comprendre les activités humaines de production et de reproduction, dans un but de préservation et de sauvegarde de l'espèce : s'alimenter, se vêtir, se soigner, s'abriter, s'éduquer, communiquer... (voir Nicolăi, 2000). La science économique est celle qui étudie, selon des méthodologies propres et combinées, la façon dont les humains s'organisent et s'appliquent (par le travail) pour subvenir à ces besoins qui leur sont fondamentaux. La recherche scientifique sur les rapports systémiques qui se nouent et qui se développent entre les humains et avec leur environnement (donnant naissance à, et coordonnés par, des sociétés) dans un objectif basique, primaire, originel de survie et de reproduction, éloignée de tout formalisme excessif, doit combiner plusieurs méthodes dont l'argumentaire est susceptible de valider les explications avancées. Dans cette tentative, il s'agit de développer des « concepts explicatifs » qui facilitent la compréhension des processus sociaux que l'on entreprend d'analyser. « ... dans la méthode théorique même, il faut que le sujet, la société, demeure constamment présent à l'esprit en tant que présupposition », disait Marx.

1 Cadre méthodologique général

Le but de tout travail de recherche, et quelle que soit son ampleur (mémoire ou thèse), a pour vocation première de développer des « concepts explicatifs » qui facilitent la compréhension des processus sociaux que l'on se propose d'analyser,

d'où sa visée explicative et sa recherche de sens » (Jones R. A., 1996). Par conséquent, le choix pertinent d'une méthode fait partie intégrante d'une « stratégie » de recherche, celle-ci devant obligatoirement « s'ajuster » à la question posée et aux hypothèses formulées. L'important, pour le projet de recherche, est de s'en tenir au questionnement de départ, circonscrit par un axe ou une orientation soigneusement défini, afin de garantir l'équilibre des dimensions théoriques et empiriques du sujet, cela pour garantir la clarté de l'objectif et de son positionnement par rapport aux travaux antérieurs. La délimitation du champ de la recherche s'inscrit dans la construction de la problématique.

Trouver une problématique consiste donc à sélectionner, de façon pertinente, les principaux repères théoriques de la recherche dans le but de rendre intelligible la réalité du sujet. Il s'agit alors de construire un « cadre conceptuel » logiquement adapté à l'objet de la recherche, donc en rapport avec la question de départ. Ensuite, il faut construire, énoncer une ou plusieurs hypothèses qui se définissent comme des propositions de réponses anticipées et provisoires du phénomène étudié à la question qui est posée. Par exemple, l'hypothèse, fil conducteur de la recherche, permet d'établir une relation entre deux concepts, c'est-à-dire déterminer a priori une relation causale, ou une relation de réciprocité, qu'il faudra démontrer. Dès lors, elle remplace la question de recherche dans cette fonction. Cette démarche se situe dans un cadre hypothético-déductif. Le concept se définissant comme une représentation abstraite et universelle d'un objet.

La détermination d'un modèle d'analyse suit la structuration de la problématique. Trois possibilités apparaissent : - construire un nouveau modèle d'analyse (ce qui est difficile, souvent téméraire, mais ô combien méritoire) ; - choisir un modèle d'analyse existant en l'empruntant à un auteur dont les recherches font référence ; - adapter le modèle d'analyse aux nécessités du sujet (démarche qui est la plus conforme aux normes actuelles de la recherche économique). En définitive, le modèle d'analyse est un modèle théorique se composant d'un ou de plusieurs concepts (un système de concepts organisé en théorie) soigneusement définis, et d'une ou de plusieurs hypothèses nécessairement liées entre elles (l'une peut être principale par rapport aux autres), afin de former un ensemble cohérent.

2 Une démarche hypothético-déductive

Considérant que l'économie est une science fondamentalement sociale, la démarche de tout travail de recherche suit une

démarche hypothético-déductive : déterminer a priori une relation causale, ou une relation de réciprocité, qu'il faudra démontrer en utilisant le matériau empirique et conceptuel à disposition. Les sciences dites « exactes », au contraire, adoptent une méthode inductive, selon laquelle l'observation conduit à la délimitation de certains faits qui, corrélés statistiquement, contribuent à la formulation d'une théorie. L'objectif de tout projet de recherche en économie est l'argumentation et la démonstration dans un cadre théorique et analytique établi par « sélection » : mettre en avant les principaux repères théoriques de la recherche dans le but de rendre intelligible la réalité du sujet. Le « cadre conceptuel » établi, il s'agit d'énoncer une ou plusieurs hypothèses qui se définissent comme des propositions de réponses anticipées et provisoires du phénomène étudié à la question initialement posée (S. Boutillier, A. Goguel d'Allondans, D. Uzunidis, 2005). Le concept se définit comme une représentation abstraite et universelle de l'objet. Dans l'affrontement et la confrontation généralisés des théories, des démarches, des approches, le chercheur, pour se frayer un chemin, construit son modèle d'analyse. Il se dote d'un modèle théorique particulier composé d'un système de concepts organisé, soigneusement défini, et d'un nombre limité d'hypothèses liées entre elles afin de former un ensemble cohérent.

La méthode hypothético-déductive qui sera suivie afin d'interpréter et répondre à la question de départ se résume par deux mots clés : observation et déduction. Cette méthode s'apparente à une suite logique de raisonnements étayés par l'observation, l'analyse et la déduction. Mais ces raisonnements économiques orientés par la question originelle du projet de recherche emprunte aux autres sciences des outils (p. ex. mathématiques), des « lois »-concepts (p. ex. l'évolution) ou des traitements informationnels (p. ex. cadre juridique ou historique). Le rangement systématique de méthodes propres et des emprunts à d'autres méthodes dans un même système et selon une logique d'hypothèses différenciées aboutit à la construction des paradigmes scientifiques organisateurs des discours.

La démarche en économie est essentiellement conditionnée par des choix paradigmatiques du fait de la coexistence de plusieurs systèmes d'observation d'un « fait économique », eux-mêmes définis par des a priori conceptuels. La science économique peut être ainsi multiple ; mais peut-on affirmer pour autant que le chercheur ressemble plutôt à un alchimiste qu'à un savant ? La question devient d'autant plus angoissante que, si l'on suit le raisonnement de Joan Robinson, la discipline économique est dépendante de l'idéologie et que sa démarche

est « boiteuse » (G. Caire, 2001). En effet, à la différence des sciences physiques, le test, la méthode expérimentale sont impossibles. Les causes des phénomènes étudiés ne peuvent être isolées ; les mêmes causes n'ont pas les mêmes effets. L'histoire peut très aisément rendre caduques les paradigmes économiques et, du même coup, annihiler les plus élégantes et les mieux bâties des certitudes des économistes. Ceux-ci imbibés d'idéologie sont très souvent inaptes à capter ou à évaluer un signal ou une information venus de la réalité économique ou, encore plus grave, ils « falsifient » (K. Popper) l'information pour l'intégrer dans leur modèle. Mais comme il n'y a aucun consensus entre les économistes sur ce qui peut être considéré comme falsifié, il arrive très souvent que l'idéologie falsifie la démarche de recherche en économie.

3 Faits, idéologie et histoire

Pour J. Robinson (1967), l'idéologie traduit des sentiments qui nous guident dans nos comportements ; elle est aussi une façon de se positionner en se rattachant à un paradigme scientifique ou à une école de pensée. Mais ce faisant comment peut-on éviter de tomber dans le piège de l'absurde ? Par exemple, affirmer que l'investissement public, même s'il est plus bénéfique (en termes d'emploi et d'activités sous-jacentes), ne doit pas être préféré à l'investissement privé relève de l'idéologie du laisser-faire. Que faire alors pour se débarrasser de l'idéologie ou, tout au moins, en limiter ses effets et agir en connaissance de cause ? Tout d'abord, l'économiste doit être conscient qu'il est imprégné, comme le sont tous ses semblables, de moult considérations idéologiques. Il doit par conséquent être modeste : « Aucune théorie économique ne nous donne des réponses toutes faites. Si nous suivons aveuglément une théorie, elle nous induira en erreur. Pour faire un bon usage d'une théorie économique, il faut d'abord faire la part entre les éléments de propagande et les éléments scientifiques qu'elle renferme, ensuite, à l'épreuve des faits, voir jusqu'à quel point l'élément scientifique semble convaincant et, enfin, l'accorder à nos propres opinions politiques. L'objectif de l'étude de l'économie n'est pas d'acquérir un ensemble de réponses toutes faites aux questions économiques, mais d'apprendre à éviter de se laisser induire en erreur par les économistes » (Joan Robinson, 1951).

Le chercheur en économie pourra relativiser ses préjugés moraux et idéologiques s'il ouvre son projet de recherche à d'autres disciplines. Un raisonnement économique est incapable de rendre compte des problèmes économiques et d'y apporter

des solutions. Tout problème économique présente des aspects politiques, sociaux, humains qui ne sont pas réductibles « au savoir agréable du calcul algébrique ». L'usage sans mesure des mathématiques appauvrit la méthode, mais renforce les composantes idéologiques « démontrant » par l'abstraction statique que l'économie marcherait mieux si, dans la réalité, elle n'est pas ce qu'elle est. La disparition du concret social enlève la substance à l'objet étudié. L'introduction du temps et des institutions est indispensable dans la réalisation d'un projet de recherche et à la construction d'une méthode en économie politique. L'absence de toute référence à l'histoire, elle-même traitée par sa propre méthode à laquelle s'ajoutent des considérations géo-politiques, économiques, juridiques, etc., ainsi qu'aux règles de jeu définies par les institutions (essentiellement étatiques) entrave la compréhension de l'économie (ou du fait économique) étudiée. Les approches néoclassiques qui lissent la société et la soustraient de son histoire sont sans utilité pour l'analyse des problèmes contemporains. Ce qui est aussi un choix idéologique de leur part.

La théorie économique dominante est critiquée parce que fondée sur des a priori (exemple, l'hypothèse d'un comportement des individus guidé par le principe de maximisation de l'utilité) ; ce qui n'est pas anodin : plus l'analyse économique semble naïve, plus son apparente scientificité augmente et contribue mieux à l'argumentation politique dans l'ordre établi (exemple, le principe de la « division du travail » sert à justifier des politiques qui portent atteinte aux efforts de développement de certains pays). Mais une fois reconnu le conditionnement de l'analyse par des intérêts de classe ou des intérêts nationaux, la nécessité de la politique économique trouve sa justification. De la recherche à l'analyse et à la politique le pont est ainsi jeté. La science économique se réduirait-elle alors à la « simple » économie politique ? « Économie politique », parce que la politique est le choix des buts à atteindre et elle est aussi le choix des moyens à développer et à mettre en œuvre pour réussir.

La méthode de recherche en économie ne peut être détachée ni de la compréhension globale des processus sociaux que l'on se propose d'analyser (d'où l'ouverture aux disciplines connexes) ni de l'idéologie, des acquis théoriques, des visions politiques et sociales des chercheurs. Des intérêts et des préjugés politiques sont en jeu dans toute discussion des questions concrètes. D'autant que les modèles économiques ne peuvent résister à l'épreuve du temps. Ce constat ne signifie pas que la recherche économique (et la théorie) est inutile. Sa première utilité réside

dans le fait qu'elle contribue à formuler des hypothèses relatives au fonctionnement du monde qui nous entoure. Si les réponses aux questions posées par ces hypothèses ne peuvent être claires et précises, il est du devoir de l'économiste de se construire un modèle d'analyse plausible, de le confronter à l'observation, puis de l'affiner pour mieux préciser ses concepts. L'autre utilité de la recherche en économie « consiste à satisfaire les exigences de l'idéologie » (J. Robinson) ; c'est sur ceci que le chercheur a des comptes à rendre.

Recours bibliographiques

- BOUTILLIER S., GOGUEL D'ALLONDANS A., UZUNIDIS D. (2005), *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Studyrama.
- CAIRE G. (2001), Métaphysique, mœurs et science. De l'idéologie en économie, in G. Harcourt, *L'Economie Rebelle de Joan Robinson*, coll. Economie et innovation, L'Harmattan.
- JONES R. A. (1996), *Méthodes de recherche en sciences humaines*, De Boeck, Bruxelles.
- MARX K. (1859), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Ed. Sociales, 1977.
- NICOLAÏ A. (2000), *Comportement économique et structures sociales*, (réédition), L'Harmattan.
- POPER K. (1950), *The Open Society and Its Enemies*, Princeton UP.
- ROBINSON J. (1985), Marx, Marshall et Keynes, in *Contributions à l'économie contemporaine*, Economica.
- ROBINSON J. (1967), *Philosophie économique*, Gallimard, 1967.